

Concept

L'enseignement bilingue à l'école enfantine et à l'école primaire d'Evilard



Sommaire

1	Situation de départ	3
1.1	Evilard ou Leubringen – Macolin ou Magglingen?	3
1.2	La structure de la population	3
1.3	Historique de l'enseignement bilingue à l'école d'Evilard	3
1.4	Bases légales	3
1.5	Financement	4
1.6	Evaluation externe	4
1.7	Groupe de travail Enseignement bilingue de l'école d'Evilard	4
2	Idées directrices	5
3	Mise en pratique dans les différents niveaux / Les offres de l'école	6
3.1	Ecole enfantine de Macolin	6
3.2	Ecole enfantine d'Evilard TUTTI-FRUTTI	8
3.2.1	Exemples pratiques	8
3.2.2	Difficultés à prendre en considération	10
3.2.3	Bilan	10
3.3	TUTTI-FRUTTI aux degrés H3 et H4	12
3.3.1	Organisation	12
3.4	Branches à option	13
3.4.1	Idées directrices	13
3.4.2	Objectifs	13
3.4.3	Offres	13
3.5	Autres activités bilingues de l'école	14
3.5.1	Projets de classe	14
3.5.2	Activités pour toute l'école	14
4	Annexe	15
4.1	Evaluation externe de la HEP Berne (2013)	15
4.2	Bases légales	16
4.2.1	Plan d'études pour les écoles primaires de langue française	16
4.2.2	Lehrplan für die deutschsprachige Volksschule	19

1 Situation de départ

1.1 Evilard ou Leubringen – Macolin ou Magglingen?

Notre commune est située directement à la frontière linguistique qui sépare la Suisse alémanique et la Suisse romande. Notre commune est-elle d'origine alémanique ou romande ? On se rendra compte que, sur le panneau qui se trouve à l'entrée inférieure de la commune, on lit d'abord « Evilard », puis « Leubringen », tandis que, sur le panneau placé à l'entrée de la partie supérieure de la commune, on lit d'abord « Magglingen » et ensuite « Macolin ». Cette inversion des langues n'est pas due au hasard : elle reflète la double origine linguistique de notre commune.

1.2 La structure de la population

Lorsque deux habitants se rencontrent, chacun parle sa langue, sachant que l'autre la comprend. Ou, parfaitement bilingues, ils adoptent la langue de leur interlocuteur. Une caractéristique du bilinguisme vivant, c'est que chacun parle couramment les deux langues officielles, ou les comprend du moins. C'est une grande chance de pouvoir vivre une telle situation, et il faut en profiter. De ce fait, notre commune, qui respecte strictement le bilinguisme sur le plan institutionnel, encourage le bilinguisme individuel.

1.3 Historique de l'enseignement bilingue à l'école d'Evilard

Déjà il y a vingt ans, le corps enseignant et la commission scolaire ont profité de la situation pour lancer des projets d'enseignement par immersion.

Dès 1993, tous les enfants qui fréquentaient la deuxième année de l'école enfantine ont pu suivre un enseignement bilingue à raison d'un après-midi par semaine. En plus, la porte communicante entre les deux écoles enfantines est restée ouverte tous les jours pendant la deuxième moitié de la matinée, afin de permettre aux enfants de « se rendre visite » les uns aux autres.

Depuis 1997, cet enseignement par immersion, alors baptisé « TUTTI-FRUTTI », s'étend sur une matinée.

En 2004, l'école enfantine de Macolin a ouvert ses portes et, depuis lors, l'offre bilingue est constamment élargie dans toutes les classes.

1.4 Bases légales

Ordonnance

sur le statut du corps enseignant (OSE), Annexe 4

3.4 Teneur du 28.05. 2008 L'Office de l'enseignement préscolaire et obligatoire, du conseil et de l'orientation peut augmenter le pool général des écoles dont l'enseignement est dispensé dans l'autre langue nationale que la langue d'enseignement dans certaines disciplines:

- de 3,5 % par école jusqu'à neuf classes concernées,
- de 7 % par école à partir de dix classes concernées.

Erreur ! Source du renvoi introuvable.

Verordnung
über die Anstellung der Lehrkräfte (LAV), Anhang 4

Fassung vom 28.05.2008: Das Amt für Kindergarten, Volksschule und Beratung kann den Schulpool bei Schulen vergrössern, wenn diese Unterricht in der anderen Landessprache als Unterrichtssprache in einzelnen Fächern durchführen:

- bis neun beteiligte Klassen um 3,5 Prozent pro Schule,
- ab zehn beteiligte Klassen um 7 Prozent pro Schule.

1.5 Finanzierung

Le conseil municipal soutient la mise en œuvre des activités bilingues de l'école dans le cadre de ses possibilités.

1.6 Evaluation externe

La section « Forschung und Entwicklung » (« Recherche et développement ») de la HEP Berne procédera, au cours de l'année 2013, à une évaluation externe de l'enseignement bilingue. Les résultats de cette évaluation seront pris en compte dans le développement de l'enseignement bilingue de l'école d'Evilard.

Les documents de recherche sont déposés auprès de la direction de l'école et peuvent y être consultés.

1.7 Groupe de travail Enseignement bilingue de l'école d'Evilard

Soumaya Allaf (EE)
Florence Bourquin (1ère/2ème)
Cornelia Gaucher
Cornelia Habegger (1.Kl.)
Bernhard Hotz (SL)
Caroline Krebs (KG)
Brigitte Lanz (4./5.Kl.)
Tamara Näf (1.Kl.)
Catherine Wegmann (1ère/2ème)
Eve Hügi Wirz (EEB)

2 Idées directrices

Concernant la mise en pratique du bilinguisme, nous observons les principes suivants :

- Notre école encourage et favorise les contacts entre les enfants des deux groupes linguistiques.
- Nous accordons la priorité aux contacts sociaux.
- Les périodes d'apprentissage en groupes mixtes favorisent l'intérêt pour la langue partenaire.
- Notre but est de donner aux enfants la possibilité d'acquérir ou renforcer leurs compétences linguistiques en communiquant ensemble.
- Nos offres sont facultatives.
- L'esprit de découverte est la meilleure motivation !
- Nous considérons comme important que les élèves et les enseignant-e-s prennent plaisir à s'immerger dans la langue partenaire.



3 Mise en pratique dans les différents niveaux / Les offres de l'école

3.1 Ecole enfantine de Macolin

La situation en classe

Depuis 2004, l'école enfantine bilingue est installée dans les locaux de l'ancienne école, au centre du village de Macolin.

Les enfants qui fréquentent la classe proviennent de Macolin et d'Evilard en fonction de la répartition des classes. Les parents peuvent choisir la classe bilingue pour leur enfant mais une place n'est pas garantie. Dans la mesure du possible, l'équilibre entre les Suisse-allemands et les Romands est respecté.

Le bus local s'arrête à 100m de l'école enfantine. Les enfants domiciliés à Evilard arrivent avec le bus scolaire, les enfants qui habitent Macolin viennent en partie à pied.

Au début, il y a eu un maximum de seize enfants dans la classe de l'école enfantine bilingue de Macolin (cependant, depuis 3 ans, les effectifs dépassent ce nombre). Les enfants sont de langue maternelle allemande ou française, ils peuvent être bilingues (a/f) et parler encore une ou plusieurs autres langues. Les enseignantes, qui font preuve de bonnes connaissances de la langue 2, enseignent surtout dans leur langue maternelle (langue 1) en se servant de la langue partenaire (langue 2) quand elles le jugent approprié.

Les enfants fréquentent l'école enfantine durant 6 demi-journées. La moitié de la semaine, l'enseignement est dispensé en allemand, l'autre moitié en français. Deux matinées par semaine, l'enseignement se fait dans les deux langues, avec les deux enseignantes. Le mardi après-midi est réservé aux enfants germanophones, le jeudi après-midi aux enfants francophones.

L'enseignement dispensé en langue française se base sur le plan d'étude romand (PER), tandis que l'enseignement dispensé en langue allemande suit le Bernischer Lehrplan.

Team teaching (deux demi-journées)

Durant les deux matinées consacrées au team teaching, nous nous occupons de tous les domaines d'activités en travaillant avec différentes formes de groupes.

Le team teaching offre aux deux enseignantes la possibilité d'observer le jeu libre et de comparer leurs observations.

Les leçons données en commun sont consacrées à l'encouragement individuel et aux activités en petits groupes. Grâce à des activités rituelles – nous nous servons p.ex. de marionnettes à doigts (il y en a une pour chaque langue) – nous étoffons les thématiques étudiées dans les deux langues, ce qui est seulement possible en travaillant à deux !

Dans notre travail, nous avons surtout recours à des phrases brèves et claires, répétées plusieurs fois, ainsi qu'à la mimique et la méthode « présentation-imitation ». Nous communiquons également souvent de façon non-verbale ou faisons des comparaisons avec d'autres langues (approche plurilingue).

Les activités de la journée se déroulent dans la langue de l'enseignante mais chaque enfant est libre de communiquer dans la langue qu'il veut.

Erreur ! Source du renvoi introuvable.

Les après-midis

Un après-midi par semaine, les enfants se retrouvent avec les autres enfants du même groupe linguistique. Cela permet d'axer ces périodes sur des activités langagières en langue 1, comme p.ex. l'expression et la communication verbale, activités que nous accentuons moins pendant le reste de la semaine.

L'enseignement en langue allemande se fait avant tout en allemand standard.



3.2 Ecole enfantine d'Evilard TUTTI-FRUTTI

La collaboration entre les classes francophones et germanophones de l'école enfantine d'Evilard 1997-2013

Nous accordons une grande place à ce chapitre afin de pouvoir illustrer la mise en œuvre de l'enseignement bilingue au sein de l'école d'Evilard.

Des personnes intéressées trouveront des *exemples pratiques dans les passages imprimés en écriture cursive*.

TUTTI-FRUTTI désigne l'enseignement qui regroupe, pendant une demi-journée par semaine, des enfants germanophones et francophones des deux écoles enfantines ainsi qu'une enseignante francophone et une enseignante germanophone (immersion réciproque).

La collaboration entre les trois enseignantes (dont deux enseignantes germanophones qui occupent un poste de 50% chacune et une enseignante francophone qui occupe un poste de 100%) vise à encourager les contacts entre les enfants francophones, germanophones et allophones, en mettant l'accent sur l'échange social et « culturel ». Ainsi, les enfants acquièrent petit à petit des connaissances de la langue partenaire, mais l'apprentissage de la langue n'est pas au centre de nos préoccupations. Les maîtresses d'école enfantine enseignent en suisse-allemand et en français. Elles disposent de bonnes connaissances de l'autre langue mais elles sont très conséquentes à parler leur langue maternelle en classe.

Voici quelques observations et réflexions après 16 années de TUTTI-FRUTTI :

- Le vocabulaire utilisé en classe doit être sélectionné et introduit avec soin par les enseignant-e-s. Pour être compris par des enfants allophones, il faut utiliser des phrases brèves et claires, répétées plusieurs fois.
- Il est également important d'appuyer les énoncés par des illustrations ou activités physiques (images, figurines, bruits, gestes).

Les relations sociales

De bonnes relations sociales et une forte dynamique de groupe aident à réussir les activités TUTTI-FRUTTI. Notre but est d'intégrer chaque enfant en respectant sa personnalité et sa langue afin de lui permettre de trouver sa place au sein du groupe et de se faire accepter et respecter par les autres.

3.2.1 Exemples pratiques

- *Des enfants présentent au groupe des objets qu'ils ont apportés, des animaux, des tours d'adresse, des chansons, des expériences ou jeux.*
- *Rituel pour accueillir les enfants, p.ex. chanson, jeu, paroles de bienvenue ou autre petit rituel*
- *Devinettes appuyées par des sons, pantomimes etc.*
- *Jeux qui favorisent la collaboration, d'abord organisés en groupes de deux. A cet effet, les enseignantes forment des paires en choisissant, de façon ciblée, deux enfants qui appartiennent à des groupes linguistiques différents. Parfois, des enfants bilingues prennent spontanément l'initiative et deviennent des partenaires et médiateurs importants.*
- *Jeux d'imitation et de répétition*
- *Des jeux qui font rire ont toujours beaucoup de succès. Les enfants restent attentifs malgré d'éventuelles difficultés de compréhension.*
- *Des sketches autour de différentes thématiques avec le duo «Lülü et Pourquoiipas Schnegg»*

Erreur ! Source du renvoi introuvable.

- TUTTI-FRUTTI TV : présentation de la météo en plusieurs langues
- Des dictionnaires dessinés par les enfants autour des thématiques traitées en classe

Activités communes

Il est judicieux de répéter une histoire, une chanson, un livre etc. en français et en allemand. Les enfants aimeraient souvent connaître « la version française » d'un jeu, d'une histoire ou d'une chanson qu'ils ont apprise.

Exemples pratiques :

- Pour un certain nombre de leçons : peindre, bricoler, collectionner, inventer ; pour une période plus longue : manifestations telles que la Journée des enfants, spectacles, carnaval, Maibummel (promenade de printemps) etc.
- Gymnastique, rythmique, danse, jeux de ronde etc.
- Chansons, versets, histoires. Nous avons fait des expériences positives avec de petites histoires comme «Dr Joggeli wott ga Birli schüttle» ou «Es isch emau e Maa gsi, dä hett e hohle Zahn gha... »

Ateliers et activités pratiques

Ateliers pour 2 ou 4 enfants de langue différente, autour de thèmes comme p.ex.:

- Les contraires
- Les animaux et leurs cris (le cri du coq francophone n'est pas le même que celui du coq alémanique)
- Expressions « parallèles » telles que restaurant, éléphant, banane, glace, ...
- Construire, plier, cuisiner, pas à pas, selon un plan, un dessin, une photo, une recette
- Memory et loto avec des fruits, bruits, animaux, arômes, chiffres etc.
- Faire du pain ou du thé et inviter les autres

Projets collectifs

- Mettre sur pied une exposition
- Préparer le dîner ou un goûter
- Organiser une fête
- Faire une CO dans les alentours avec un plan ou une photo
- Sorties et excursions
- Sorties au musée, théâtre, zoo, cirque ou concert, regarder ensemble un film en chinois ou dans une langue imaginaire ou un film muet

Exemples concrets d'activités TUTTI-FRUTTI :

- Divers dictionnaires ou carnets de vocabulaire autour d'histoires racontées ou de thématiques traitées, illustrés par des élèves de l'école enfantine
- Album sur le thème du triangle
- Vidéo TUTTI-FRUTTI

Projets TUTTI-FRUTTI déjà réalisés

- Parcours de couleurs
- Décoration du FUNI Evillard-Bienne lors de la journée des enfants
- Semaine hors-cadre consacrée aux « Couleurs », inauguration du nouveau bus scolaire
- Cérémonie de préparation du thé et danse orientale (soirée familiale)
- Fête nocturne de la forêt vierge (fête scolaire 2010 /11)
- Danse du chameau lors de la soirée des lumières organisée par l'école
- Jeux sans frontières, organisés dans le cadre de la fête scolaire
- Séances de cinéma „Wallace et Gromit“ lors de la Journée des enfants
- Rencontre avec Saint-Nicolas dans la forêt

Erreur ! Source du renvoi introuvable.

- *CO-photos*
- *Dîner en commun*
- *Journée des Indiens*
- *Visites à la ferme au fil des saisons*
- *Décoration de l'école, production d'étoiles Noël 2012*
- *Duo Lülü et Pourquoiipas Schnegg (spectacle avec des marionnettes à doigts)*
- *Voyage autour du monde avec participation de parents du monde entier*
- *Danse africaine (maison communale)*
- *Spectacle de théâtre autour des quatre éléments*

3.2.2 Difficultés à prendre en considération

En mettant en œuvre TUTTI-FRUTTI, nous avons constaté les problèmes suivants :

- L'organisation et la coordination des horaires n'est pas facile.
- L'effectif idéal de 16-18 enfants est souvent dépassé.
- Il est difficile de trouver du matériel pédagogique pour l'enseignement bilingue dispensé à l'école enfantine
- Les travaux de planification et de préparation ainsi que la traduction demandent plus de temps.
- La transmission des contenus et les progrès d'apprentissage demandent plus de temps dans une classe plurilingue.
- En s'adressant aux enfants uniquement en allemand ou en français, on risque que certains enfants ne se sentent pas concernés.

3.2.3 Bilan

La présence commune de deux enseignant-e-s permet une analyse plus minutieuse, ce qui favorise le développement efficace de l'enseignement TUTTI-FRUTTI.

Exemples d'activités TUTTI-FRUTTI pour groupes mixtes

Ce sont des activités dont l'optique est que chacun parle sa langue, chacun essaye de comprendre l'autre.

Atelier à deux

Brochettes

Matériel : des fruits secs coupés en cubes, des assiettes (une par sorte de fruit), des cure-dents.

Les enfants sont face à face, le matériel est placé entre les deux.

Première étape : Chacun a un cure-dents et demande à l'autre quel fruit il souhaite d'abord, puis il glisse le fruit sur le cure-dents (respecter les tours de paroles).

Quand le cure-dents est plein, l'enfant l'offre à son camarade et lui souhaite bon appétit.

Deuxième étape : En forme d'exercice de mémoire. Préparer la brochette de fruits de son camarade, de mémoire.

Dessiner, c'est gagné !

Matériel : quelques images simples tirées d'un memory, par exemple, 2 blocs-notes, 2 crayons.

Les enfants sont face à face, les cartes sont entre les deux, chacun, à tour de rôle dessine sans l'avoir désignée, une carte de son choix. L'autre la montre et la nomme.

Erreur ! Source du renvoi introuvable.

Atelier pain

Matériel : bol, cuillère en bois, tasse, épuisette, farine, levure sèche, eau, sel, recette dessinée, indications dessinées, évier, produit vaisselle, torchon, four

Atelier flocons d'avoine

Matériel : graines d'avoine, floconneuse, 2 bols à dessert, 2 cuillères, petit bol à sucre, sucre de fruit, lait, évier, produit vaisselle, torchon

En grand groupe :

Il est primordial que les enfants puissent s'appeler par leurs prénoms.

On pourra travailler

- les formules de politesse
- les onomatopées
- les mots parallèles
- les chiffres
- les jours de la semaine
- les préférences : « J'aime... » / « Je n'aime pas ... »
- les contraires
- les voyelles
- les couleurs
- les animaux et leurs cris, etc...

Ainsi que

- des chansons simples dans différentes langues, ou bien des chansons sans texte où les sons sont repris en chœur
- des comptines
- des histoires avec support d'images, de figurines ou des marionnettes
- des histoires mimées
- des rondes
- des jeux de collaboration

Des jeux d'extérieur, comme

- Loup, loup, quelle heure est-il ?
- Les souris amoureuses : le chat ne peut attraper que les souris seules (qui ne se sont pas réfugiées dans les bras d'un autre).
- Cache-cache

Des projets communs, tels que

- construction d'une cabane
- chasse au trésor, course d'orientation avec photos
- semaine hors cadre
- fête
- spectacle de danse
- créer un parcours pour pieds nus dans la forêt (inviter les parents)

Ateliers à quatre ou plus

- Atelier « Goûter »
- Groupe « Casse des noix ! »
- Groupe « Presse des oranges ! »
- Groupe « Coupe des pommes ! »
- Groupe « Prépare des brochettes de raisins secs ! »

Erreur ! Source du renvoi introuvable.

On peut prévoir une rotation afin que chacun puisse passer aux différents ateliers.

Les consignes

Au début et à la fin de l'échange, on peut prévoir une comptine, genre formule magique. Il est important de donner des consignes courtes et, si possible, appuyées d'une démonstration.

Il est utile de prévoir un signal précis « ALLEZ » et un autre « STOP ».

Les consignes quotidiennes et régulières peuvent être données sur un air mélodique !

Rappeler régulièrement qu'il s'agit de bien regarder et écouter !

3.3 TUTTI-FRUTTI aux degrés H3 et H4

3.3.1 Organisation

Pour TUTTI-FRUTTI, des enfants francophones et germanophones sont regroupés et l'enseignement est dispensé en team-teaching par un-e enseignant-e francophone et un-e enseignant-e germanophone.

Les enseignant-e-s donnent leurs cours en français et en allemand standard.

En règle générale, deux leçons par semaine sont consacrées à TUTTI-FRUTTI.

3.3.2 Projets bilingues

1^{er} trimestre

Introduction de règles qui doivent être respectées en classe.

Au cours de l'année, ces règles sont illustrées par des photos d'élèves. Les règles sont les mêmes pour les deux classes – ainsi, les élèves les reconnaissent.

Musique : des chansons en langue allemande et française sont étudiées en groupes mixtes (la moitié d'une classe + la moitié de l'autre classe).

Sport : danses, jeux communs, activités en plein air, compétitions

Sorties et excursions communes

A partir du 2^{ème} trimestre

Un après-midi par semaine, les classes sont mélangées et suivent les leçons dans la langue maternelle des enseignant-e-s (une leçon de Géographie/Histoire/Sciences naturelles et une leçon d'Education artistique).

3.4 Branches à option

3.4.1 Idées directrices

Les branches à option occupent une place importante dans l'offre bilingue de l'école. Dans toutes les branches à option, les cours sont donnés en immersion réciproque. Les enseignant-e-s donnent les cours dans leur langue maternelle à des classes mixtes regroupant des élèves germanophones et francophones. Les branches à option font partie des offres facultatives. Chaque élève peut choisir au maximum 3 offres différentes. Un cours facultatif peut avoir lieu lorsqu'un effectif de dix élèves est atteint.

3.4.2 Objectifs

- Transmettre aux enfants le goût de la langue partenaire et des contacts sociaux
- Donner aux enfants la possibilité de se rencontrer et de se parler
- Encourager les compétences linguistiques dans la langue partenaire
- Encourager les amitiés entre les enfants des deux groupes linguistiques

3.4.3 Offres

Atelier de théâtre (degrés H3 – H6) un groupe

Création, répétition et présentation d'un spectacle commun (dans les deux langues)
Responsable : Barbara Nünlist

Mini volley (dès degré H6) deux groupes

Responsables : Eve Hügi / Anni Rovati

Orchestre (degré H7) trois groupes

Responsables : Jonas Hirschi / Brigitte Lanz

Suggestions pour offres ultérieures: Danse, Activités créatrices manuelles, Education artistique

3.5 Autres activités bilingues de l'école

3.5.1 Projets de classe

- Chœur (degrés H3 et H4)
- Conception et fabrication d'un jeu bilingue
- Atelier de bricolage pour Noël
- Leçons de jeux ou de sport

3.5.2 Activités pour toute l'école

- Rentrée scolaire
- Journée sportive
- Journée ludique
- Animations pour toute la famille
- Excursions communes
- Fête de l'école
- Expositions
- Sorties aux concerts et spectacles
- Ecole à journée continue (67 enfants)
- Mini-Volley (degrés H 6-8)
- Projet « Îlot »
- Projets « Famille »
- Activité de récréation « Caisse de jeux »
- Tournois de football
- Football pendant la récréation
- Sorties (p.ex. « Maibummel / sortie de printemps »)
- Projets par degrés
- Berndütsch/français à partir du degré H3
- Semaines hors-cadre
- Concerts du groupe de musique scolaire
- Manifestations communes (fête scolaire, advent, spectacles...)
- Règlement des conflits par des leçons de sport communes
- Remplacements f/a (immersion)

4 Annexe

4.1 Evaluation externe de la HEP Berne (2013)

L'objectif du présent rapport était de comparer les deux écoles enfantines, l'école Tutti Frutti d'Evilard et l'école enfantine bilingue de Macolin et de les situer dans le contexte de la commune bilingue.

Le fait que la commune se situe directement à la frontière linguistique qui sépare la Suisse alémanique et la Suisse romande présente des avantages, tout en confrontant la population régulièrement à des défis d'ordre divers. On a stipulé que la commune d'Evilard fait preuve d'une grande ouverture d'esprit et encourage le bilinguisme. Les écoles enfantines et l'école primaire sont également ancrées dans cette tradition et contribuent activement à l'encouragement du bilinguisme.

Nous avons plusieurs fois entendu que le but principal est de sensibiliser les enfants à la langue partenaire et de leur permettre de faire la connaissance d'enfants de l'autre groupe linguistique, ce qui montre que l'apprentissage de l'autre langue est considéré comme secondaire.

Les enseignant-e-s de l'école enfantine et de l'école primaire que nous avons interrogé-e-s ne voient pas une grande différence entre les deux écoles enfantines puisque les deux pratiquent l'enseignement par immersion, vivant ainsi la diversité linguistique qui existe au sein de la commune. Le fait que ceci se fait de manière plus intense dans l'une d'elles est considéré comme secondaire étant donné que le but principal que l'on vise est la sensibilisation à l'autre langue et non pas son apprentissage. Ces jugements sont confirmés par les résultats des sondages réalisés auprès des élèves des classes 4-6. Beaucoup d'entre eux pratiquent la langue partenaire à l'école et pendant leurs loisirs, font preuve d'une attitude positive vis-à-vis d'elle et reconnaissent son utilité dans la vie quotidienne.

Comme l'enseignement par immersion est pratiqué de façon plus intense à l'école enfantine bilingue, les enfants qui ont fréquenté cette école enfantine, selon les observations des enseignant-e-s de l'école enfantine et de l'école primaire, comprennent mieux la langue partenaire au moment de l'entrée à l'école primaire. Mais cette différence s'efface au cours de la scolarité. Déjà en 5^e classe, l'on ne remarque plus de différences. L'enquête réalisée auprès des enfants nous a amenés à la même conclusion. Ceux qui ont fréquenté l'école enfantine bilingue déclarent un peu plus souvent qu'ils comprennent et parlent bien l'allemand ou le français que les enfants qui ont fréquenté Tutti Frutti. La plupart de ces différences ne sont cependant pas significatives d'un point de vue statistique.

Les enseignant-e-s ont aussi fait remarquer que les enfants qui sont membres d'une société bilingue (p.ex. club de football) comprennent nettement mieux l'autre langue. L'enquête réalisée auprès des enfants a par ailleurs relevé que beaucoup d'entre eux sont membres d'une société et que dans environ la moitié des sociétés, l'on parle à la fois français et allemand.

Quant aux perspectives d'avenir des deux écoles enfantines, les enseignantes de l'école enfantine souhaitent le maintien des deux modèles. Elles désirent toutefois, par rapport à l'école enfantine bilingue, que l'on trouve une solution concernant la problématique liée au fait qu'il y a deux plans d'études. Elles aimeraient pouvoir travailler avec les deux plans.

Les enseignant-e-s soulignent qu'à leur avis, la possibilité de pouvoir choisir librement entre les deux modèles est importante et devra également être garantie dans l'avenir.

Toutes les personnes concernées font preuve d'un grand engagement et sont très motivées à vivre et encourager cette culture du bilinguisme. Néanmoins, l'école a besoin du soutien des parents, car il ne suffit pas de cultiver le bilinguisme à l'école, mais on doit également avoir la possibilité de le vivre pendant les loisirs et au sein de la famille.

4.2 Bases légales

4.2.1 Plan d'études pour les écoles primaires de langue française / Adjonctions pour l'enseignement par immersion

Plan d'études pour les écoles primaires de langue française

Conformément à la révision de la Loi sur l'école obligatoire (LEO) entrée en vigueur au 1.08.2008, les commissions scolaires peuvent autoriser l'autre langue nationale comme langue d'enseignement dans certaines disciplines si le corps enseignant dispose des qualifications requises (art. 9a, al. 3).

La Direction de l'instruction publique fixe dans le plan d'études les conditions générales applicables à l'enseignement dispensé dans l'autre langue nationale (art. 9a, al. 4). Les dispositions qui suivent sont intégrées aux dispositions générales actuelles des plans d'études de la partie francophone du canton et entrent en vigueur immédiatement.

Au cycle primaire, cette adjonction devient le point 2.7

Au cycle secondaire, cette adjonction devient le point 2.9

Conditions générales applicables à l'enseignement dispensé dans l'autre langue nationale

Les conditions et éléments qui doivent être définis sont les suivants :

- les différents modèles d'enseignement possibles ;
- les langues cibles autorisées pour un enseignement par immersion ;
- les principes d'organisation à retenir ;
- les objectifs à atteindre ;
- les compétences en langue 2 des enseignant-e-s ;
- les disciplines à choisir ;
- le nombre de leçons minimal à prévoir ;
- la formation initiale et continue ;
- l'augmentation du pool général d'un établissement.

Modèles d'enseignement par immersion

Modèle 1 « immersion »

L'enseignement de certaines disciplines est donné en immersion à raison de 2 leçons hebdomadaires au minimum.

Modèle 2 « immersion réciproque »

Un enseignement par immersion regroupant par demi-classe des élèves d'une classe francophone et d'une classe alémanique avec rotation des groupes est donné à raison de 2-4 leçons hebdomadaires (regroupement possible des modèles 1 et 2 dans un même projet).

Modèle 3 « îlot immersif »

Un enseignant ou une enseignante donne à sa propre classe, sur un thème qu'il ou elle a choisi, un enseignement par immersion en langue 2. Cet enseignement se déroule au début sur de courtes séquences dont la durée et l'intensité peut augmenter progressivement.

Langues d'immersion autorisées

Les langues cibles d'un enseignement par immersion sont le français et l'allemand standard. Le dialecte, pour des élèves francophones, peut être intégré à un tel enseignement, le contexte social et la recherche de places d'apprentissage ou par la suite de places de travail impliquant souvent, pour de jeunes adolescents francophones, d'avoir des compétences de compréhension et, si possible, de production orale.

Il s'agit, dans le canton de Berne, de privilégier les deux langues officielles avant toute chose, en s'inscrivant dans le cadre défini par la Direction de l'instruction publique, le Conseil-exécutif et le Grand Conseil s'agissant de la politique des langues.

Principes d'organisation

Le cadre cantonal est valable pour l'ensemble de la scolarité obligatoire.

Le principe le plus connu et à respecter dans la plus large mesure est libellé sous la forme *un enseignant, une langue*. Il paraît toutefois évident que dans le contexte géographique du canton, la présence d'enseignant-e-s qualifié-e-s maîtrisant la langue partenaire ne va pas de soi. Il faut donc être souple par rapport à ce principe initial et admettre que la forme *un enseignant, deux langues* est également possible.

Objectifs

L'enseignement par immersion vise à atteindre les objectifs suivant :

- éveiller les élèves à l'apprentissage des langues en leur faisant vivre une deuxième langue dans des situations aussi authentiques que possible ;
- encourager et préparer un apprentissage précoce de la deuxième langue ;
- favoriser l'apprentissage des langues étrangères par le biais des transferts cognitifs et intuitifs réalisés par les élèves ;
- favoriser l'intégration des élèves allophones dans la communauté en les mettant en contact avec les langues locales ;
- développer les contacts entre élèves de langues et de cultures différentes dans le contexte scolaire et favoriser ainsi leur extension à la sphère extrascolaire ;
- développer le mieux et le plus rapidement possible des compétences de compréhension et de production orales dans la langue cible.

Compétences en langue 2 des enseignant-e-s

Sachant que le principe *un enseignant, une langue* ne peut être scrupuleusement respecté dans le contexte du canton de Berne, il doit être possible de confier l'enseignement par immersion à des personnes bilingues dont les compétences en langue cible sont connues. A cet effet, il convient de se situer dans le cadre suivant : le corps enseignant concerné doit attester d'une bonne connaissance orale et écrite de la langue d'immersion

- soit par une attestation de formation dans cette langue ;
- soit par une maîtrise reconnue de la conversation orale et de la langue écrite dans cette langue. La maîtrise de l'écrit revêt une importance plus grande dès que des supports adaptés en langue 2 doivent être proposés aux élèves qui suivent un enseignement immersif, en particulier dès le degré 5. Pour évaluer les compétences orales et écrites des enseignant-e-s, on peut se référer au Portfolio européen des langues. Ce document constitue un cadre de référence permettant à chaque personne concernée de se situer. **Les compétences attendues devraient correspondre au niveau C1 du Portfolio européen des langues (B2 dans un premier temps pourrait être accepté).**

Erreur ! Source du renvoi introuvable.

Disciplines

Pour de nombreuses raisons, en particulier pour ce qui touche à l'investissement en temps de travail consenti par le corps enseignant, il est recommandé de se restreindre aux choix suivants :

Au préscolaire :

Classes francophones	Classes germanophones
Matières/thèmes à définir	Fächer/Themen bezeichnen

Au cycle primaire, degrés 1-6 :

Classes francophones*	Classes germanophones*
Education physique Activités créatrices manuelles Education artistique Education musicale Environnement (1-3 P)	Sport Gestalten Musik Natur-Mensch-Mitwelt

Au cycle secondaire I, degrés 7-9 :

Classes francophones*	Classes germanophones*
Education physique Activités créatrices manuelles Education artistique Education musicale	Sport Gestalten Musik

* L'enseignement de la langue partenaire s'ajoute à l'offre d'enseignement par immersion et est intégré au pourcentage total et au nombre de leçons enseignées dans l'autre langue nationale.

D'autres disciplines, telles que la géographie, l'histoire, les sciences naturelles (Natur-Mensch-Mitwelt dans les classes alémaniques) ne sont pas exclues, à l'exception toutefois des disciplines fondamentales (français, mathématiques – Deutsch, Mathematik).

Nombre de leçons

Deux leçons constituent un minimum à assurer pour que s'installent correctement les compétences de compréhension attendues. Rien n'empêche toutefois de consacrer plus de leçons à un tel enseignement. Quatre leçons par semaine correspondent à un investissement raisonnable et à un bénéfice pour les élèves permettant d'atteindre les objectifs décrits précédemment. Plus de quatre leçons hebdomadaires génèrent certes plus de travail, mais conduisent les élèves à obtenir de meilleurs résultats en termes de compétences langagières dans la langue cible. La limite supérieure à ne pas dépasser est fixée à 50 % du temps d'enseignement au maximum, les langues partenaires et/ou

Erreur ! Source du renvoi introuvable.

étrangères enseignées étant comprises dans le pourcentage total. Un tel choix nécessite une organisation importante et un corps enseignant prêt à s'investir.

Formation initiale et continue

Une formation initiale d'une journée consistant à présenter les bases d'un enseignement par immersion constitue un minimum à respecter absolument. Dans le cadre cantonal, les institutions de formation continue (PH Bern, IWB, et HEP-BEJUNE, Formation continue) sont tenues de proposer une telle formation aux écoles et aux enseignants et enseignantes qui en font la demande.

Un suivi et accompagnement de la pratique est très souhaitable. Là encore, en fonction des besoins, les institutions précitées doivent assurer une formation continue axée sur la pratique réflexive.

La Direction de l'instruction publique charge la PH Bern et la HEP-BEJUNE d'assurer la formation initiale et continue du corps enseignant qui en fait la demande.

Possibilité d'augmentation du pool général

Le pool général d'une école peut être augmenté si un enseignement par immersion est organisé dans un établissement. Les modalités d'augmentation sont définies dans l'annexe 4 chiffre 3.4 de l'Ordonnance sur le statut du corps enseignant (OSE).

Le 2 septembre 2008 Le Directeur de l'instruction publique 4810.100.111.3/08 (446901/1A)

Sig. Bernhard Pulver Conseiller d'Etat

4.2.2 Lehrplan für die deutschsprachige Volksschule

Zusätze für den Immersionsunterricht

Gemäss VSG-Revision, die am 01.08.2008 in Kraft gesetzt wurde, können die Schulkommissionen die andere Landessprache als Unterrichtssprache in einzelnen Fächern zulassen, wenn die Lehrkräfte über die notwendigen Qualifikationen verfügen (Art. 9a Abs. 3).

Die Erziehungsdirektion legt im Lehrplan die Rahmenbedingungen für den Unterricht in der anderen Landessprache fest (Art. 9a Abs. 4). Die Zusätze für den Immersionsunterricht sind ab sofort gültig.

Rahmenbedingungen für den Unterricht in der anderen Landessprache

Folgende Bedingungen und Elemente müssen definiert werden:

- die möglichen Unterrichtsmodelle
- die für einen Immersionsunterricht zugelassenen Zielsprachen
- die entsprechenden organisatorischen Grundsätze
- die zu erreichenden Ziele
- die Kompetenzen der Lehrkräfte in der ersten Fremdsprache
- die in Frage kommenden Fächer
- die Mindestzahl der Lektionen

Erreur ! Source du renvoi introuvable.

- die Aus- und Weiterbildung
- die Vergrößerung des Schulpools einer Schule

Modelle des Immersionsunterrichts

Modell 1 «Immersion»

In einigen Fächern werden mindestens zwei Lektionen pro Woche nach der Immersionsmethode unterrichtet.

Modell 2 «Gegenseitige Immersion»

In Halbklassen, bestehend aus Schülerinnen und Schülern französischsprachiger und deutschsprachiger Klassen (mit Rotation der Gruppen), werden zwei bis vier Lektionen pro Woche als Immersionsunterricht erteilt (die Modelle 1 und 2 können zu einem Projekt zusammengefasst werden).

Modell 3 «Immersioninsel»

Die Lehrkraft unterrichtet ihre eigene Klasse zu einem von ihr ausgewählten Thema nach der Immersionsmethode in der ersten Fremdsprache. Dieser Unterricht verläuft am Anfang über kurze Sequenzen, deren Dauer und Intensität mit der Zeit zunehmen können.

Zugelassene Immersionssprachen

Die Zielsprachen eines Immersionsunterrichts sind Standarddeutsch und Französisch. Für französischsprachige Schülerinnen und Schüler kann auch die Schweizer Mundart Bestandteil des Immersionsunterrichts sein, da der gesellschaftliche Kontext sowie die Lehrstellen- und Stellensuche oft bedingt, dass französischsprachige Jugendliche die Umgangssprache der deutschen Schweiz verstehen und möglichst auch sprechen.

Im Kanton Bern geht es darum, vor allem die beiden Amtssprachen zu bevorzugen, um den sprachpolitischen Vorgaben der Erziehungsdirektion, der Kantonsregierung sowie des Grossen Rates zu entsprechen.

Organisationsgrundsätze

Der kantonale Rahmen gilt für die gesamte obligatorische Schulzeit.

Der bekannteste und möglichst einzuhaltende Grundsatz lautet: eine Lehrkraft – eine Sprache. Es ist aufgrund des geografischen Kontexts des Kantons indessen offensichtlich, dass nicht immer Lehrkräfte vorhanden sind, welche die Partnersprache beherrschen. Dieser Grundsatz muss somit flexibel gehandhabt werden. Der Grundsatz eine Lehrkraft – zwei Sprachen muss daher ebenfalls möglich sein.

Ziele

Der Immersionsunterricht hat folgende Zielsetzungen:

- die Schülerinnen und Schüler zum Fremdsprachen lernen anregen, indem sie in möglichst authentischen Situationen eine zweite Sprache erleben
- das frühe Erlernen der zweiten Sprache fördern und vorbereiten
- durch das Einüben von kognitiven und intuitiven Lernstrategien das Erlernen von Fremdsprachen begünstigen
- die Integration fremdsprachiger Schülerinnen und Schüler in die Gemeinschaft fördern und sie in Kontakt mit den Amtssprachen bringen
- die Kontakte zwischen französisch-, deutsch- und fremdsprachigen Schülerinnen und Schülern innerhalb und ausserhalb der Schule fördern
- innerhalb der Schule Kontakte zwischen Schülerinnen und Schülern unterschiedlicher Sprache und Kultur entwickeln und damit beitragen, dass diese Kontakte auf den ausserschulischen Bereich ausgedehnt werden

Erreur ! Source du renvoi introuvable.

- so gut und so schnell wie möglich Kompetenzen beim Verstehen und Sprechen der Zielsprache vermitteln.

Kompetenzen der Lehrkräfte in der ersten Fremdsprache.

Im Wissen darum, dass der Grundsatz «eine Lehrkraft - eine Sprache» aus organisatorischen Gründen im Kanton Bern nicht immer eingehalten werden kann, muss es möglich sein, den Immersionsunterricht zweisprachigen Personen zu übertragen, deren Kompetenzen in der Immersionssprache bekannt sind. Dabei ist folgender Rahmen zu beachten: Die entsprechenden Lehrkräfte müssen sich über gute mündliche und schriftliche Kenntnisse in der Immersionssprache ausweisen:

- durch Nachweis einer Ausbildung in dieser Sprache
- durch anerkanntes Beherrschen guter mündlicher und schriftlicher Kenntnisse in dieser Sprache. Die schriftlichen Kenntnisse werden immer wichtiger, sobald es darum geht, den Schülerinnen und Schülern, die (insbesondere ab der 5. Klasse) einen Immersionsunterricht besuchen, geeignete Unterlagen in der ersten Fremdsprache abzugeben. Um die mündlichen und schriftlichen Kompetenzen der Lehrkräfte zu beurteilen, kann man sich auf das Europäische Sprachenportfolio (ESP) stützen. Dieses Dokument bildet einen Referenzrahmen, der es jeder betroffenen Person erlaubt, eine Standortbestimmung vorzunehmen. **Die erwarteten Mindestkompetenzen sollten dem ESP-Niveau C1 entsprechen (in einem ersten Schritt könnte auch ein Niveau B2 akzeptiert werden).**

Fächer

Aus zahlreichen Gründen, insbesondere aufgrund der von den Lehrkräften eingesetzten Arbeitszeit, ist empfohlen, sich auf folgende Fächer zu beschränken.

Vorschule:

Französischsprachige Klassen	Deutschsprachige Klassen
Matières/thèmes à définir	Fächer/Themen bezeichnen

Primarstufe (Klassen 1-6):

Französischsprachige Klassen *	Deutschsprachige Klassen *
Education physique Activités créatrices manuelles Education artistique Education musicale Environnement (1-3 P)	Sport Gestalten Musik Natur-Mensch-Mitwelt

Sekundarstufe I, Klassen 7-9:

Französischsprachige Klassen *	Deutschsprachige Klassen *
Education physique Activités créatrices manuelles Education artistique Education musicale	Sport Gestalten Musik

* Der Unterricht der Partnersprache kommt zum Immersionsunterrichtsangebot hinzu und ist im Gesamtprozentsatz (sowie in der Anzahl Lektionen, die in der anderen Landessprache unterrichtet werden) integriert.

Andere Fächer, wie Geografie, Geschichte, Naturwissenschaften (Natur-Mensch-Mitwelt in den deutschsprachigen Klassen) sind nicht ausgeschlossen, mit Ausnahme jedoch

Erreur ! Source du renvoi introuvable.

der Grundlagenfächer (Französisch, bzw. Deutsch, Mathematik).

Anzahl Lektionen

Zwei Lektionen sind das absolute Minimum, damit es zu den erwarteten Kompetenzen beim Verstehen der anderen Sprache kommt. Nichts spricht jedoch dagegen, mehr Lektionen einem solchen Unterricht zu widmen: Vier Lektionen pro Woche entsprechen einer vernünftigen Investition und einem Gewinn für die Schülerinnen und Schüler; die genannten Ziele lassen sich so erreichen. Mehr als vier Wochenlektionen führen zwar zu mehr Arbeit, sie bewirken aber, dass die Schülerinnen und Schüler bei den Sprachkompetenzen in der Zielsprache bessere Resultate erzielen. Die festgelegte Obergrenze liegt bei höchstens 50 Prozent des gesamten Unterrichts, wobei die unterrichteten Partner- oder Fremdsprachen im Gesamtprozentsatz enthalten sind. Eine solche Option erfordert eine beachtliche Organisation und Lehrkräfte, die zu einem grossen Engagement bereit sind.

Aus- und Weiterbildung

Eine eintägige Grundausbildung, an der die Grundlagen des Immersionsunterrichts vorgestellt werden, ist das Minimum, das es unbedingt einzuhalten gilt. Im kantonalen Rahmen sind die Weiterbildungsinstitutionen (PH Bern, Fortbildung, und HEP BEJUNE, Standort Biel, Weiterbildung) gehalten, den Schulen und Lehrkräften auf Wunsch eine solche Ausbildung anzubieten.

Eine Begleitung und Betreuung in der Praxis ist sehr wünschenswert. Auch hier müssen die genannten Institutionen je nach Bedarf eine Weiterbildung gewährleisten.

Die Erziehungsdirektion beauftragt die PH Bern und die HEP-BEJUNE, die Aus- und Weiterbildung der Lehrkräfte, die darum ersuchen, sicherzustellen.

Mögliche Vergrösserung des Schulpools

Der Schulpool kann vergrössert werden, wenn in einer Schule ein Immersionsunterricht durchgeführt wird. Die Einzelheiten bezüglich der Vergrösserung des Pools sind in Anhang 4 LAV, Ziffer 3.4 festgelegt.

5. September 2008

Der Erziehungsdirektor 4810.100.137.8/2008 (446971)

Bernhard Pulver Regierungsrat